



## Lettre d'information

Salon Habitat - Concert de mandolines - AG -  
retraites et CSG - Perte carte bancaire

### [AROPA 51-08](#)

Le 1er Février 2018

NL 064



### Nos prochaines rencontres

- En mars prochain, l'Aropa 51-08 vous invite à un concert exceptionnel

Une fois n'est pas coutume dit-on ; effectivement, en plus de vous proposer des spectacles à Paris, cette fois c'est votre association elle-même qui vous offre gratuitement un concert de mandolines qu'elle organise dans le cadre du salon **de l'habitat au Capitole**.

Ce concert qui verra se produire 25 musiciens se déroulera :

A Châlons en Champagne, le dimanche 18 mars à 15h

Durée : 1h30 entracte compris

Une occasion de vous retrouver et de découvrir toutes les nouveautés présentées sur ce salon dont le succès ne se dément pas depuis de nombreuses années.

Vous recevrez courant février les invitations qui vous permettront d'entrer gratuitement dans l'enceinte du salon.

- Notre Assemblée générale

Elle se déroulera le jeudi 29 mars à Reims. Vous recevrez, courant de ce mois, par courrier postal, votre invitation avec le programme complet de la journée.

---

### A propos de nos retraites versées en janvier

- Si vous avez constaté une diminution de votre retraite complémentaire, il ne faut pas vous en étonner ; la hausse de la CSG en est la seule raison puisqu'elle s'applique dès le 1er janvier, et que le paiement reçu concerne ce mois.

Rappelons que les régimes complémentaires versent les pensions en début de chaque mois et d'avance. (Terme à échoir)

Par contre votre retraite de base versée en janvier n'a pas baissé. Il n'y a rien d'anormal à cela, puisque, contrairement aux « complémentaires », elle est payée à terme échu ; le versement de janvier se rapporte donc au mois de décembre, au titre duquel la hausse ne s'applique pas.

- Si vous constatez, ce mois-ci, une diminution de votre retraite de base, ce sera cette fois l'effet de la hausse de la CSG.

## Vol ou Perte de Carte Bancaire...de bonnes nouvelles !

Depuis le 13 :01 :2018, la franchise restant à votre charge est passée de 150€ à 50€.

De plus, dans certains cas, elle ne s'applique pas. [Cliquer ici pour lire la suite](#)



## N'hésitez-pas à consulter notre site internet

[www.aropa5108.org](http://www.aropa5108.org), [cliquer ici](#).

En haut et à droite de la page d'accueil, il vous suffit de compléter la connexion adhérent comme sur l'image ci-dessus.

Si vous ne connaissez pas votre mot de passe ou si votre N° d'adhérent n'aboutit pas, cliquez sur "mot de passe oublié ?" puis suivez les informations.

**Vous y trouverez d'autres informations sur ces questions et sur l'actualité qui concerne le retraité.**

AROPA 51-08  
Maison des Agriculteurs - 2 rue Léon Patoux - 51664 REIMS Cedex  
Téléphone : 03 26 82 88 73 \*courriel : [aropa51-08@orange.fr](mailto:aropa51-08@orange.fr)  
Mail : [aropa51-08@orange.fr](mailto:aropa51-08@orange.fr)



Contactez-nous si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information.